



Baccalauréat professionnel spécialité secrétariat

Cours annuel



81 €

NOTE / INFORMATION COMPLÉMENTAIRE



OBJECTIF

Préparer le baccalauréat professionnel spécialité secrétariat. Connaître le monde de l'entreprise sous son aspect administratif et maîtriser les principaux outils de bureautique.

PUBLIC

Personnes ayant un projet professionnel dans le domaine du tertiaire administratif.

PRÉ-REQUIS

Répondre à l'une des conditions suivantes :

être titulaire du BEP MSA (nouveau régime) ou du BEP secrétariat (ancien régime) ou avoir suivi la préparation à ces formations,

justifier d'un niveau baccalauréat général ou technologique,

avoir accompli trois années d'activités professionnelles dans le domaine du secrétariat.

Les candidats devront justifier au moment de l'examen, d'une période de formation en entreprise :

- 22 semaines lorsqu'ils n'ont aucune expérience professionnelle dans le domaine du secrétariat,

Aucune semaine de formation n'est exigée lorsqu'ils peuvent justifier d'une expérience professionnelle égale ou supérieure à 3 années.

Deux formes d'inscription (voir "Pour s'inscrire à l'examen").

PROGRAMME

Contenu de formation professionnelle en adéquation avec le référentiel du Baccalauréat professionnel spécialité secrétariat de l'Éducation Nationale (<http://www.cndp.fr/archivage/valid/brochadmin/bouton/a074/a074a4>).

Enseignement professionnel : réalisation de travaux professionnels et de synthèse dans les domaines du secrétariat et de la comptabilité, avec intégration de l'informatique et découverte de l'environnement économique et juridique.

Enseignement général : mathématiques, français et anglais.

Le Bureau des Cours Municipaux d'Adultes ne dispose pas du statut d'organisme de formation. Ses représentants ne sont donc pas habilités à signer de convention de stage en entreprise. Il incombe à l'auditeur de chercher et de trouver les stages nécessaires à sa scolarité.

Toutefois, des stages peuvent vous être proposés à la Ville de Paris.


CALENDRIER

Préparation en deux ans. 14 heures hebdomadaires.

Première : du 26 septembre 2011 au 26 juin 2012.

Terminale : du 26 septembre 2011 au 9 juin 2012.

LIEU(X) ET JOUR(S)

Cours de jour / Cours du soir 

12e arr. Lycée Théophile-Gautier, 49, rue de Charenton.

Métro : Bastille.

Cours du lundi au vendredi, de 18h30 à 20h30 et le samedi de 8h30 à 12h30.

INSCRIPTION AUX EXAMENS

POUR S'INSCRIRE À L'EXAMEN

Les textes réglementaires prévoient deux formes d'inscription à l'examen, **la forme globale** ou **la forme progressive**.

Deux grandes catégories de public

Les candidats libres dits candidats individuels (personnes pouvant s'inscrire à titre personnel à l'examen).

Candidats relevant d'une structure de formation dits candidats scolaires.

Candidats individuels

Candidats salariés dans le domaine depuis plus de trois ans.

Candidats ayant passé au moins une fois le baccalauréat et qui ne l'ont pas obtenu.

Candidats scolaires

Candidats respectant les minima horaires de formation.

Candidats ne respectant pas les minima horaires de formation.

Forme globale

Forme progressive

NB : Les conditions d'inscription (forme globale ou forme progressive) seront définies avec les enseignants en début de formation.